



Conseil municipal du 9 novembre 2022 à 19h

-Liste des délibérations-

L'an deux mille vingt-deux, le neuf novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle Raymonde Fache sous la présidence de Monsieur Fabrice LARCHE, Maire de Perthes-en-Gâtinais.

Etaient Présents :

MM. LARCHE, MAGNIER, MACAIGNE, MALMANCHE F., GBIANZA ;

MMES PORTE, MALMANCHE S., LAYET, GRIPPON-LAMOTTE, MENAGER, GRANSART, SERVEAUX-MARTINS, NOGUES ;

Formant la majorité des membres en exercice ;

Avaient donné pouvoir :

/

Etaient Absents :

MM. POIRIER, FRANCISCO, BENYAKAR, TAVERNIER,

MME FORNARELLI.

M. GBIANZA est désigné secrétaire de séance.

Compte-rendu de séance : Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 21 septembre 2022.

Délibération n°	Objet	Vote
41	ADOPTION DES AVENANTS N° 1 ET N°2 POUR LE LOT 2 « COUVERTURE/CHASSIS DE TOIT » ET LE LOT 3 « MENUISERIES EXTERIEURES/SERRURERIE » AU MARCHÉ DE RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE	unanimité
42	DECISION MODIFICATION N°3 DU BUDGET COMMUNAL 2022	unanimité
43	PROGRAMME DE RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LES TILLEULS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE	unanimité
44	APPROBATION DES CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC LA SOCIETE BIRDZ POUR L'INSTALLATION DE REPETEURS DE RELEVÉ D'EAU SUR LES MATS D'ECLAIRAGE ET LES PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE	unanimité
45	APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES DE LA C.A.P.F. (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU) ET DES MONTANTS D'ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION INDUITS	unanimité
46	COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021 DE LA C.A.P.F.	unanimité

Affichage « à la porte de la Mairie » le 14 novembre 2022

Le maire, Fabrice Larché